

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 46

Artikel: Lè boubenès dè Marthérâ
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

didat interrogé par un vieil examinateur, qui lui demandait le temps de ce mot-là, aurait laissé tomber de sa bouche rêveuse, cette réponse charmante : « Ma sœur dit que c'est du *temps perdu* ! »

Ce joli mot — sur lequel il est permis de n'être pas tous d'accord — m'a remis en mémoire une scène, non moins rêveuse et piquante, qui se passait un jour, à l'occasion d'une leçon de français, entre un jeune professeur et sa charmante élève qu'il avait reçu la mission délicate d'initier à tous les mystères et à tous les casse-cou de la grammaire, de l'orthographe et de la syntaxe françaises.

Cette petite scène a été écrite en vers, je ne sais plus en vérité par qui ; en tous cas, par une plume des plus spirituelles.

Je vous envoie ce morceau, — à mon avis charmant, — tel que je le trouve dans un de ces vieux tiroirs, où il fait si bon enfasser les quelques perles qu'il vous arrive de trouver parfois sur votre route.

Il est intitulé :

La leçon de grammaire.

Ils sont assis ! Le maître avec sa jeune élève ;
Elle a quinze ans ! lui vingt ! Elle a le front joyeux,
Lui demeure pensif comme on l'est quand on rêve
En qu'on interroge les cieux !

A quoi peut-on songer ? à vingt ans ! à cet âge
Où la vie a toujours un aspect enchanteur,
Où l'espoir radieux donne alors en partage
Son sourire le plus flatteur ?

A quoi peu-on songer ? A la douce chimère
Qui berce et bercera toujours les cœurs « L'Amour ! »
Et le maître donnait sa leçon de grammaire
Comme il la donnait tous les jours !

Mais ce jour-là Chapsal et ses doctes principes,
L'infailible syntaxe et son langage abstrait,
Les règles du sujet, l'accord des participes
Flottaient dans son esprit distrait.

Il ne retrouvait plus son éloquence nette
Son cœur, devant l'enfant au regard sans pareil,
Attiré par l'amour tournait, douce planète
Autour de ce vivant soleil !

Elle s'en aperçut, et tournant sur son maître
Ses yeux si purs : « Je sens, dit-elle, votre main
Trembler ; si vous souffrez, il vaudrait mieux remettre
Votre leçon jusqu'à demain. »

Il se tut, le cœur plein d'une émotion profonde
Puis il dit en penchant son front méditatif :
« Oh ! qu'est-ce donc qu'aimer ! — Aimer, fit l'enfant blonde,
Est un verbe à l'infinitif »

Mais comme l'horizon qu'une ombre épaisse voile
S'illumine soudain dans un rayon du jour,
Elle sentit au cœur la clarté d'une étoile,
Et son cœur s'éclaira d'amour.

Elle comprit soudain cette vague tristesse,
Cette main qui tremblait, sa subite pâleur,
Ces mots entrecoupés qui parlent de tendresse
Et bien mieux encor, de douleur !

Elle comprit soudain ce ravissant proverbe :
Qu'il faut aimer pour vivre ! et mettant dans sa voix
Tout son cœur, elle dit : Puisqu'aimer est un verbe,
Il lui faut un sujet, je crois ?

Le jeune homme frémit — Quand je dis ce mot « J'aime ! »
Je devient le sujet de ce verbe si doux ;
Et si je complétais une phrase suprême
Le complément ce serait **vous** !

Infinitif divin ! Conjugaison bénie !
Verbe fait de tendresse et de vœux palpitants !
J'aime, je veux aimer toute ma vie,
Je veux aimer à tous les emps !

Un vieil oncle survint — C'était une habitude :
— Eh bien ! ce jeune esprit paraît-il se former ?
— Pas trop, répond l'enfant, j'ai grand besoin d'étude,
Nous n'en sommes qu'au verbe *aimer* !

Ils n'en étaient qu'au verbe *aimer* !... Que de gens
qui en sont toujours là, et qui, malgré les années,
ne veulent pas en sortir. De ce verbe — le plus beau
de toutes les langues — ils tiennent surtout à l'indicatif
présent et à l'impératif. Ils ont raison.

D'autres, hélas ! n'en sont encore qu'au futur.
D'autres enfin, — les plus malheureux de tous — ne
redisent plus du verbe sacré que le passé indéfini.

Une larme de sympathie pour ceux-là.

Agréez, etc.

Un vieux grenadier.

Lê boubenès dè Marthérâ.

Lâi avâi dein lo teimps on vegnolan dè pè La
Couta qu'avâi atsetâ à la veneindze dâo vin à dix
crutz lo pot, et que reveinde âo sailli-frou, après lo
transvazadzo, onzè crutz, don trâi batz mein on
crutz, et tot conteint, sè bragâvè d'avâi fé on bon
martsî vu que l'avâi gâgni on crutz pè pot.

— Ah ! t'as bin dè quiet bragâ, lâi fe on vesin ! te
l'as atsetâ troblion à dix crutz, et te l'as reveindu
vin cliâ onzè crutz, et te crâi avâi gâgni ? Et lo dé-
chet ? Et lè liès ? porquiet cein comptè-tou ?

— Oh ! repond lo gaillâ, s'on volliâvè tot comptâ,
binsu qu'on ne gâgnârâ rein !...

S'on volliâvè tot comptâ !... Vouaiquie cein que
dêvetront sè derè bin dâi dzeins, que ne lâi pein-
sont pas, dè tot comptâ. Dâi dzeins que ne s'accor-
dant pas pi la viâ quand sont à l'ovradzo, que sont pe-
gnettès coumeint tot quand l'ont à fèrè avoué cau-
quon, et que ne vouâitont pas dè dépeinsâ ein fo-
lèrâ et ein quartettès cein que l'ont gâgni avoué
peina et cousins et que porriont bin mi eimpliyi.
S'on volliâvè tot comptâ, se diont, on n'arâi pas on
momeint dè pliési ! L'est petètrè verè ; mâ se comp-
tâvont onna mi, ne verriont pas non plie arrevâ lo
protiureu que vint comptâ por leu et que comptè
soveint mé que ne voudront.

On tsapelli que demâorâvè pè su la Ripouna à Lo-
zena ne comptâvè pas tot non plie, quand bin l'étâi
prâo pegnetta quand on lâi allâvè atsetâ onna car-
letta âo bin on tsapé. On matin, ein sè lêveint, ye
dit à sa fenna : mè vu alla tant qu'ein Marthérâ po
atsetâ dâi boubenès ; on lè pâo avâi po 17 centimes
tandique lè faut pâyi 18 ein vela. Y'ein vu allâ at-
setâ 'na dozanna ; çarâ adé atant dè gâgni.

— Eh bin te farè bin, lâi repond sa fenna.
Ye tracè don po Marthérâ po atsetâ sè boubenès ; mâ
on iadzo que lè z'a, na pas s'ein reveni tot lo drâi vol-

lie allâ agottâ lo nové, se bin que restâ tot lo dzo à golliaasi, ein bévesseint quartetta après quartetta, et que ne sè rappertsâ què contrè lo né, tot bliet, après avâi dépeinsâ duè picès de 5 francs et perdu quasu totès sè boubenès ein route, kâ sa fenna n'ein retrovâ què trâi dein lo pantet dè sa roclere.

Ma fâi lo leindéman, sa fenna lo disputâ et lo gaillâ coumeinçâ à regrettà dé ne pas avâi tot comptâ dévânt dè parti. N'avâi comptâ què lè dozè centimes dè bënëfîço su lè boubenès, mâ lo leindéman cliaâ dozè centimes étiont tsandzi ein dozè francs dè perda, sein comptâ lo teimps et lè remâo-fâiès dè sa fenna

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

Dans la matinée du vingt décembre dernier, une nouvelle aussi affreuse qu'inattendue se répandit à Neufchâteau : « Madame de Verchesne est morte. »

Du faubourg de France aux Cinq-Ponts, ce fut une exclamation successive ; toutes les physionomies exprimaient une douloureuse surprise :

— Est-ce bien vrai ?

— Rien n'est plus certain.

— Avant-hier je l'ai vue passer dans cette rue !

— Hier, dans la soirée, elle se portait comme un charme. — A l'occasion de la décoration de la Légion d'honneur, envoyée, il y a quelques jours, à son mari, il y avait un dîner d'amis ; la réception a été des plus charmantes et la belle jeune femme a été d'une gaieté extraordinaire ; à cinq heures, ce matin, M. de Verchesne la trouvait morte à ses côtés.

— Oh ! mais, c'est épouvantable.

— Mourir à vingt ans !

— Après quatre mois de mariage !

— Pauvre mari, doit-il être désolé !

— On dit qu'il fait pitié.

Dans tous les quartiers, ce n'étaient que conversations analogues.

Devant la maison mortuaire, située dans le haut de la ville, la foule passait depuis une heure, avec une intention marquée de voir si les volets étaient fermés ; il n'y avait plus à en douter, la mort s'était introduite dans cette demeure, la nuit, comme les voleurs de grand chemin ; de son doigt glacé, elle avait touché au front une belle et ravissante créature, comptant à peine vingt printemps, qui commençait la vie sous les auspices les plus riants, sous les aspects les plus enviables ; jeunesse, beauté, fortune, une bonne fée semblait, comme dans les contes de Perrault, avoir présidé à sa naissance, lui avoir accordé tous les dons que chacun puisse souhaiter, et voilà que, dans l'espace d'une nuit, la mort frappe sans pitié, sans merci, sans se soucier des larmes de ceux qui survivent, sans se préoccuper de l'âge ou du rang de sa victime.

Quelle insondable destinée, et c'est celle de l'humanité !

M. Anatole de Verchesne, le mari de la morte, était un des juges du tribunal de Neufchâteau. Il avait trente ans, un nom honorable, une certaine fortune personnelle, que son récent mariage venait de doubler ; de hautes protections, ce qui ne gâte rien au siècle où nous vivons, et des espérances.

Après avoir fait de brillantes études à Paris, et ne voulant pas devoir dans la magistrature, son avancement aux seuls droits de l'ancienneté, il avait débuté à Oran ; puis nommé à un poste plus élevé à Alger, il lui était devenu facile alors de rentrer en France avec une situation plus avantageuse ; depuis dix-huit mois, il habitait le joli chef lieu d'arrondissement des Vosges.

Neufchâteau est une cité hospitalière et charmante ; ses salons sont ouverts à tout ce qui occupe une position nettement définie dans la hiérarchie sociale, et les nouveaux venus, y sont avec les anciens, sur un pied d'égalité parfaite.

Anatole de Verchesne, en moins de six mois, fut le préféré de toutes les réunions ; il n'y avait pas de soirée complète s'il y faisait défaut ; sa conversation spirituelle, son air moins froid, moins composé que la plupart de ceux de ses confrères, séduisait au premier abord ; sans que sa dignité eût à en souffrir, il était l'âme de ces fêtes tout intimes de famille ; un jour, Neufchâteau en arriva à ne jurer que par lui.

Dans une soirée, à la sous-préfecture, il rencontra mademoiselle Adrienne d'Ornis de Vaucouleurs, et, de ce moment, le jeune magistrat s'aperçut qu'à côté de la loi — qu'il honorait — il y avait place pour l'amour, non du code, mais d'une femme, et que, si la solitude avait du bon, la vie à deux ne manquait pas de charme. Pendant plusieurs semaines, il essaya bien de réagir contre cet entraînement de l'esprit, qu'il appelait « un écart d'imagination » ; ce fut en vain ; il voulait lire un commentaire de tel article de loi sur une question sociale, et les caractères typographiques placés sous ses yeux disparaissaient pour faire place à des traits féminins, et quels traits : une chevelure blonde et luxuriante, un visage à l'ovale parfait, une taille svelte aux contours harmonieux, une main adorable, qu'on eût couverte de baisers, qu'on eût comblée de caresses ; durant toute une saison la science juridique eut tort ; l'amour est un tyran, ceux qu'il touche de ses flèches s'en ressentent longtemps !

— En vérité, je suis bien sot, se dit un jour Anatole de Verchesne ; étant du bois dont on fait les maris, pourquoi m'obstiner à rester vieux garçon ?

Le jour même, le juge de Neufchâteau prenait le train, et, une heure plus tard, il débarquait dans cette fameuse cité lorraine qui vit, il y a quatre siècles, Jeanne d'Arc accourir près du sire de Beaudricourt pour lui demander le sauf-conduit qui devait lui permettre d'aller délivrer la France du joug des Anglais.

Vaucouleurs, malgré son renom européen, n'est qu'une toute petite ville : Anatole de Verchesne arriva bientôt au domicile d'Adrienne d'Ornis, ou plutôt de ses parents. Ceux-ci vivaient de leurs revenus dans un des faubourgs, aux environs de la gare.

(A suivre.)

Requête d'un sous-officier.

La pièce suivante, qui date de quelques années, et dont nous avons pris une copie exacte, nous paraît assez originale pour être mise sous les yeux de nos lecteurs. Nous supprimons les noms propres.

X..., le ... août 18...

Mon Capitaine,

Je me vois plus ou moins obligé de vous correspondre à l'égard d'une chose assez conséquente auquel je désire pouvoir l'obtenir.

En conséquence, d'après l'initiative de notre chef de section, je m'adresse à mon capitaine pour cette demande auquel elle est ainsi conçue :

Il m'est de toute impossibilité de pouvoir faire un service avec les pantalons que je possède maintenant, voilà simplement ce que je demande pour le rassemblement auquel la loi m'autorise d'après les jours de service écoulés.

Vous devez donc penser quand on a fait quatre